



Un Contrat de territoire pour la Maurienne

Vendredi 30 septembre 2016

DOSSIER DE PRESSE

Une initiative portée
et mise en œuvre par



AUVERGNE – Rhône-Alpes



en lien avec



Contact presse :
Préfecture de la Savoie / Johanna MEDALIN
04 79 75 50 16 – 06 24 99 84 67
johanna.medalin@savoie.gouv.fr

Denis LABBÉ, Préfet de la Savoie

Avec 450 emplois mobilisés actuellement sur le chantier de Saint-Martin-la-Porte, le Lyon-Turin fait déjà partie des trois plus gros employeurs de la vallée.

C'est une véritable chance pour la Maurienne, pour la Savoie et pour toute la région que nous concrétisons par la signature de ce contrat de territoire aujourd'hui. La réussite de ce chantier doit aussi être celle de tout un territoire.

Laurent WAUQUIEZ, Député, Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Dossier stratégique pour Auvergne-Rhône-Alpes, le Lyon-Turin doit constituer une véritable opportunité pour la Maurienne. C'est à cela que je serai très vigilant : au-delà du grand chantier qui permettra de nous rapprocher un peu plus de nos voisins italiens et placera notre région au cœur de l'Europe, je veux qu'on inaugure une nouvelle dynamique pour la Maurienne, pour ses entreprises et ses emplois.

Hervé GAYMARD, Député, Président du Conseil départemental de la Savoie

Nous sommes au commencement d'une aventure formidable, de celles qui rapprochent les territoires et permet de multiplier les échanges entre les peuples.

Fidèle à son histoire de « portier des Alpes », notre collectivité, aux côtés des élus et acteurs de Maurienne, restera le partenaire indéfectible qu'elle a toujours été pour soutenir cette grande réalisation durant les années à venir et jusqu'à son aboutissement.

Yves DURBET, Maire d'Hermillon, Président du Syndicat du Pays de Maurienne

Le Syndicat du Pays de Maurienne est fier d'avoir collaboré à la construction de ce Contrat de territoire qui se veut un véritable outil au service d'un développement novateur de la vallée. Aux collectivités de se saisir maintenant de l'opportunité offerte par ce grand chantier et des financements que nos partenaires traditionnels ont mobilisés.

Mario VIRANO, Directeur général de TELT

La journée d'aujourd'hui marque une étape fondamentale pour renforcer l'engagement nécessaire afin de maximiser les retombées liées à la réalisation de l'ouvrage pour les collectivités locales concernées par les chantiers. Un engagement qui voit TELT en première ligne, avec deux chantiers en activité en Maurienne et dans le Val de Susse qui ont déjà créé 800 emplois en France et en Italie, avec 10% de l'ouvrage déjà creusé et 20% contractualisé. La société adhère avec dynamisme aux opportunités offertes par la démarche Grand Chantier.



L'avenir de la Maurienne se dessine aujourd'hui 2015-2020 : un contrat pour le territoire

De Lyon à Turin et bien au-delà...

Sur 270 km, la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin, fret et voyageurs, est un maillon-clé du Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T). Le « Corridor méditerranéen » à laquelle elle appartient reliera Algeiras en Espagne à la frontière entre la Hongrie et l'Ukraine sur 3 000 km. La section transfrontalière de la future ligne connectera la vallée de la Maurienne (Saint-Jean-de-Maurienne) et le Val de Suse (Suse-Bussoleno) en Italie grâce à **un tunnel de 57,5 km de long**.

Le Lyon-Turin, un projet en phase de réalisation

Le nouvel opérateur public franco-italien Tunnel Euralpin Lyon-Turin (TELT) est chargé de la réalisation et de la gestion de l'infrastructure. Cette société binationale est détenue à 50% par la France (Ministère de l'Économie et des Finances) et à 50% par l'Italie (Ferrovie dello Stato Italiana).

Le coût de la section transfrontalière est de 8,6 milliards d'€, financés à 40 % par l'Union européenne, 35 % par l'Italie et 25 % par la France. Les deux pays ont déjà entrepris le forage de plusieurs galeries de reconnaissance : côté français à Saint-Martin-la-Porte (chantier en cours), La Praz, Villarodin-Bourget/Modane, et côté italien à Chiomonte (chantier en cours).

La Maurienne, territoire d'accueil de la future ligne européenne Lyon-Turin

Longue de 125 km, la vallée de la Maurienne est actuellement le point d'ancrage de la section française du Lyon-Turin.

À l'horizon 2029, elle sera connectée à un grand réseau ferroviaire transeuropéen avec la future gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne et bénéficiera d'échanges réguliers avec les bassins économiques voisins, français et italiens. Pour le transport de marchandises, une augmentation significative du report modal (de la route vers le rail) est attendue, avec un impact positif pour l'environnement des vallées alpines.

Un contrat pour la Maurienne

Pour aider et soutenir la réalisation de cet ouvrage de grande ampleur, un dispositif exceptionnel dédié à la préparation et à l'accompagnement des grands chantiers a été mis en place : **la démarche Grand Chantier**. Décidée en Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) le 18 décembre 2003, elle vise à préparer l'arrivée des chantiers, accompagner leur déroulement, valoriser les opportunités offertes à cette occasion pour le développement des territoires.

Déclinaison territoriale du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, **le Contrat de territoire signé le 30 septembre** entre l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et le Syndicat du Pays de Maurienne **traduit la mise en œuvre concrète de la démarche Grand Chantier en 31 actions pour le territoire**.

Emploi, diversification économique, cadre de vie ou transition énergétique, l'ambition de ce contrat est de tirer pleinement parti du chantier et de la future ligne Lyon-Turin, et d'en faire un moteur durable de son développement et de son attractivité. L'avenir de la vallée de la Maurienne se construit aujourd'hui avec la signature du Contrat de territoire.

La section transfrontalière du Lyon-Turin

57,5 km de tunnel bitubes entre la Maurienne et le Val de Suse

8,6 milliards d'€

Le projet de Canal Seine-Nord Europe (CSNE) aujourd'hui, ou le tunnel sous la Manche hier : 2 grands projets d'infrastructures labellisés « démarche Grand Chantier ».



La Maurienne, un territoire au rendez-vous

Les atouts d'une vallée de 45 000 habitants

Face à des bouleversements économiques importants depuis plusieurs décennies, la Maurienne mise à la fois sur ses savoir-faire et la valorisation de son patrimoine et de son tissu économique.

- Des activités touristiques de montagne qui progressivement se diversifient, les capacités de centres de recherche publics et privés, une tradition industrielle encore vive et la qualité de son agriculture de montagne, constituent les richesses économiques de la Maurienne.
- Les savoir-faire industriels et la qualité du secteur rural ont forgé la fierté des 45 000 habitants de ce territoire.
- La vallée reste une grande voie de communication. Elle saura saisir les opportunités offertes par de nouveaux échanges économiques et culturels.
- Le patrimoine naturel et architectural réserve encore de belles possibilités de mise en valeur.

Une vision claire de l'avenir et des outils pour agir

Le Contrat de territoire concrétise les réflexions engagées depuis plusieurs années par les élus locaux et les acteurs économiques :

- la **Charte de développement durable du pays de Maurienne** incite déjà à réduire l'empreinte écologique de la vallée en mobilisant ses ressources économiques et humaines ;
- ces préconisations, comme la diffusion numérique, la mobilité et le tourisme toutes saisons, sont reprises dans le **Schéma de cohérence territoriale de la Maurienne (SCoT)** en cours d'élaboration.

Quand un chantier participe à un projet de territoire

La réalisation de la nouvelle liaison ferroviaire permet **d'inscrire les projets de développement du territoire dans la dynamique d'un grand chantier européen**. Avec le Contrat de territoire, fédérant autour du Syndicat du Pays de Maurienne les collectivités locales et élus de la vallée, il s'agit plus particulièrement :

- d'engager des actions concrètes **pour intégrer et accompagner le chantier Lyon-Turin** en matière de recrutement, de formation, d'hébergement des salariés, et de mobilisation des entreprises de Maurienne et d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
- d'assurer dès maintenant l'avenir de la Maurienne grâce, notamment, au développement de **nouvelles filières d'activité**, aux **opérations de rénovation des centres-bourgs** et au renforcement de la **mobilité**.



Plus de 30 actions pour l'avenir de la Maurienne

Le Contrat de territoire signé le 30 septembre 2016 réunit :

- l'État
- le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- le Conseil départemental de la Savoie
- le Syndicat du Pays de Maurienne.

Sa mise en œuvre nécessite l'implication de tous les acteurs publics et privés du territoire, au premier rang desquels :

- TELT, opérateur public franco-italien de la section transfrontalière de la ligne Lyon-Turin, interlocuteur actif de la démarche Grand Chantier ;
- les opérateurs publics comme Pôle emploi, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ou l'OPAC de la Savoie ;
- les chambres consulaires ;
- les partenaires du monde économique (entreprises, centres de formation...).

Faire œuvre commune

Ce contrat engage la Maurienne dans une **dynamique durable** fondée sur l'accueil du chantier ferroviaire, l'accompagnement économique du territoire, et l'arrivée d'une desserte ferroviaire européenne à l'horizon 2029.

Les bénéfices attendus, dont certains déjà visibles, sont :

- la création d'emplois directs et indirects ;
- des formations et des métiers, notamment pour les jeunes et les demandeurs d'emploi ;
- l'activité du tissu économique local ;
- le développement du territoire (tourisme, énergie, mobilité...) ;
- l'amélioration du cadre de vie.

31 actions pour réussir

Pour réussir à la fois l'intégration du chantier et le développement économique de la Maurienne, le Contrat de territoire prévoit :

- 20 actions d'accompagnement du chantier
- 11 actions d'accompagnement du territoire.

• Les **actions d'accompagnement du chantier** visent à faciliter l'intégration du chantier par l'identification des besoins des entreprises prestataires, la formation aux différents métiers du chantier et la revalorisation du parc immobilier pour assurer le bon accueil des salariés. Elles doivent également permettre d'optimiser l'emploi et le recrutement local tout en impliquant les entreprises locales et régionales.

• Les **actions d'accompagnement du territoire** proposent plus particulièrement de valoriser le potentiel d'innovation de la Maurienne, de rééquilibrer son tissu économique et d'améliorer le cadre de vie en rénovant les centres-bourgs. Au même titre que les énergies renouvelables, les pratiques nouvelles autour du vélo et des VAE (vélos à assistance électrique) ainsi que la recherche et développement liée aux infrastructures souterraines ouvrent la voie à de nouvelles filières économiques et touristiques.

Ces perspectives dessinent le visage de la vallée au-delà du chantier proprement dit et de la mise en service de la ligne Lyon-Turin.

Le chantier de Saint-Martin-la-Porte

450 emplois
(juin 2016),
l'un des 3 plus gros
employeurs de la vallée

58% des emplois
du groupement
d'entreprises (hors
sous-traitance)
occupés par les
habitants de la région,
dont

155 Mauriennais*

**Source : Observatoire du
Grand Chantier Lyon-Turin,
données Groupement
d'entreprises, 4 juin 2016*



Accompagnement du chantier : saisir les opportunités

Au plus fort du chantier,
+ de 2 000 salariés
employés sur les
différents sites côté
français.

À terme, 250 salariés
permanents répartis
entre la France et l'Italie
pour la maintenance du
tunnel principal.

Optimiser l'emploi local

Afin d'optimiser les recrutements locaux et régionaux, les partenaires, et notamment le service public de l'emploi, déploient plusieurs dispositifs :

- anticipation des besoins en orientation, formation initiale et alternance, formation continue (une plateforme d'information facilitera le recrutement local) ;
- création d'une plateforme emploi-formation dédiée ;
- soutien à la gestion des compétences des entreprises pour favoriser le maintien des salariés dans les PME locales.

Hébergement : requalifier le parc et penser l'après-chantier

Le chantier représente une opportunité unique pour engager la revitalisation des centres-bourgs qui permettra de réserver de bonnes conditions d'accueil aux salariés et à leur famille. Le Contrat de territoire prévoit notamment :

- la remise sur le marché de nombreux logements vacants, meublés ou non, du parc privé ;
- un soutien à la réhabilitation pour une centaine d'entre eux ;
- la mobilisation de logements appartenant aux collectivités locales ;
- la requalification du parc public à Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne et Modane/Fourneaux, notamment ;
- l'adaptation du parc hôtelier et de l'hôtellerie de plein-air ;
- la mobilisation des professionnels du logement pour une meilleure gestion de l'offre.

Soutenir le tissu économique de la Maurienne

L'État, les collectivités et les partenaires socio-économiques sont mobilisés pour :

- soutenir les entreprises locales dans un cadre collaboratif (Plan PME, action des agences économiques,...) et leur permettre de se positionner utilement dans le cadre d'appels d'offres de travaux et de sous-traitance ;
- accueillir des entreprises dont l'activité est liée au chantier Lyon-Turin ;
- aider à la coordination interentreprises pour les services à leurs salariés.

Minimiser l'impact des prélèvements fonciers et celui sur l'environnement

- par un accompagnement exceptionnel et par le développement d'actions spécifiques comme la valorisation des matériaux issus du chantier.

Développer l'animation, l'ingénierie, et la communication

- par la mise en œuvre d'outils d'observation de la dynamique des chantiers et de l'évolution du territoire.

**L'accompagnement du
chantier 2015-2020 :
16,5 millions d'€**



Accompagnement du territoire : la Maurienne, actrice de son développement

Économie : des actions alliant tradition et innovation

- **Un pôle de référence issu de la culture souterraine de la Maurienne**

L'expérience de la Maurienne en matière d'infrastructures souterraines (routes, énergie, rail) justifie la création d'un centre d'études et de formation sur les tunnels. Spécialisé dans la R&D et sur les questions de sécurité, en prise directe avec la gestion de la future infrastructure ferroviaire, le futur centre pourrait devenir un pôle de référence en Europe.

- **Le plus grand domaine cyclable du monde !**

La vallée de la Maurienne développe et valorise son image de grand site pour le vélo et les sports de nature. Les nouveaux usages (vélo à assistance électrique, séjours thématiques) font évoluer ce marché, offrant des opportunités touristiques et industrielles importantes. La croissance de cette filière passe par :

- le renforcement des grands rendez-vous « vélo » en Maurienne et la promotion touristique ;
- le développement de petites productions d'accessoires autour du VAE et du VTT ;
- la création d'un itinéraire cyclable en fond de vallée à destination des touristes et des habitants ;
- la mobilisation du tissu économique local (hébergement, stations, restaurateurs).

Cap sur la diversification

Des énergies renouvelables à l'agriculture de montagne, la Maurienne cultive des savoir-faire spécifiques qui constituent un véritable socle de diversification pour des actions en faveur :

- **d'une démarche « Territoire à énergie positive » (TEPOS) intégrant :**

- la réhabilitation thermique des bâtiments ;
- l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (hydroélectricité, solaire) ;
- le renforcement de la filière bois-énergie.

- **de la mise en valeur des produits de l'agriculture de montagne et les soutiens à la filière agricole**

- **de la création d'une offre touristique « toutes saisons »** intégrant le tourisme industriel (chantier Lyon-Turin, laboratoire souterrain de Modane, installations hydroélectriques...), et la valorisation des circuits de randonnée, des sites touristiques et du patrimoine de pays.

Des actions pour bien vivre en Maurienne

La perspective d'une gare internationale sur la ligne Lyon-Turin et la réhabilitation des centres-bourgs de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne, Fourneaux, Modane ou d'autres collectivités, compteront beaucoup dans l'amélioration du cadre de vie. Ces actions s'accompagneront du déploiement du très haut débit (THD) et d'une révision globale de la mobilité :

- **l'aménagement et la rénovation des bourgs** avec :

- la redynamisation des centres-bourgs de la vallée ;
- la construction du pôle d'échanges multimodal de Saint-Jean-de-Maurienne ;
- l'aménagement du quartier gare et la jonction vers le centre historique de Saint-Jean-de-Maurienne.

- **le déploiement des réseaux et le renforcement de la mobilité** avec :

- l'équipement du territoire en très haut débit (Réseau d'Initiative Publique - RIP - porté par le Département de la Savoie) ;
- l'élaboration d'un nouveau schéma global de desserte multimodale du territoire ;
- l'amélioration de la desserte de Modane-Fourneaux et Haute-Maurienne ;
- la requalification des abords de la gare de Saint-Avre - La Chambre et amélioration du pôle d'échanges multimodal de Modane ;
- le prolongement, sous maîtrise d'ouvrage locale, des actions de rétablissement d'infrastructures concernées par le Lyon-Turin.

- **la préservation de l'environnement** avec la gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondation par l'Arc et ses affluents.

**L'accompagnement du
territoire 2015-2020 :
24,2 millions d'€**



La mobilisation de tout un territoire

Des besoins chiffrés

Toutes les actions présentées dans le Contrat de territoire de la Maurienne sont chiffrées, et chaque signataire mobilisera les financements entrant dans son champ de compétence et d'intervention.

Les actions seront financées par :

- l'État et ses opérateurs : 11 M€
- la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 7,1 M€
- le Département de la Savoie : 7,1 M€
- les collectivités locales du territoire : 9,4 M€

Avec en complément, sur le volet emploi-formation :

- l'État : 1,5 M€
- la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4,6 M€

Des échanges permanents avec le tissu économique

À la fois ambitieux et ancré dans la réalité du territoire, le Contrat de territoire Maurienne ne repose pas seulement sur l'effet d'entraînement du chantier Lyon-Turin. Sa réussite nécessite l'engagement permanent des partenaires, des élus locaux et des collectivités, en relation directe avec le tissu économique, pour toute la durée du CPER (2015-2020).

Les signataires s'engagent aux côtés du Syndicat du Pays de Maurienne à :

- identifier avec les élus locaux les actions prioritaires ;
- porter les projets qui relèvent de leurs compétences respectives ;
- contribuer aux études de faisabilité et aux montages opérationnels, et soutenir la réalisation des actions figurant au CPER 2015-2020.

40,7 M€
(2016-2020) : c'est le
financement global
du Contrat de
territoire Maurienne.

Un pilotage concerté

- Le **comité des financeurs** (État, collectivités signataires, TELT) définit les critères de labellisation « Grand Chantier », arrête la programmation annuelle des actions et leur financement, vérifie la tenue des engagements.
- Le **Comité Maurienne Lyon-Turin**, coprésidé par le Sous-Préfet de Saint-Jean-de-Maurienne et le Président du Syndicat du Pays de Maurienne, suit le projet d'accompagnement sur le territoire.
- Le **Comité régional** et le **Comité départemental Savoie** sur le Lyon-Turin se tiennent à l'écoute des collectivités et des entreprises et les informent sur la démarche Grand Chantier et la ligne Lyon-Turin.
- **L'Observatoire du Grand Chantier**, véritable outil de veille, de suivi des retombées et d'anticipation des besoins, apporte une aide à la décision pour l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la démarche Grand Chantier.

À travers le Contrat de territoire, les habitants de la Maurienne disposent d'une vision claire et concrète des projets d'avenir pour la vallée, en lien avec le Lyon-Turin.